MINISTERE DE L'INFORMATION ET DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FIXANCIERES

SERVICE DU PERSONNEL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONCO Travail-Démocratie-Paix

) ECRET No 82/530 MIN portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 des fonctionnaires des oadres de la catégorie A hièrarchie I des Services de l'Information

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU CCUVERHEMENT

(/I S A S:

(/w la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la Loi nº 25-80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la Loi nº 15-62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonction-

naires;

(/u l'Arreté nº 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u lo Décret nº 62-130/NF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations

des fonctionnaires; 1962

(/u le Décret nº 62-197/FP du 5 Juillet/fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi nº 15-62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires:

(/u le Décret nº62/198/FP du 5 Juillet relatif à la nomination et à la révo-

cation des fonctionnaires;

(/u le Décret nº 65-170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement des

fonctionnaires;

(/u le Décret nº 74-470 au 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décrot nº 62-196/FF du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret nº 75-338 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut commun des cadres

des catégories A,B,C et D des Services de l'Information;

(/u lo Décret nº 79-154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier

Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret, nº 80-644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Mombres

du Consoil des Ministres;

(/u le roctificatif nº 81-016 du 26 Janvier 1981 du Décret 80-644 du 28 Dé-

cembre 1980 portant nomination des Membres du Conscil des Ministres;

(/u le Décret nº 81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérims des Membres du Gouvernement;

(/u le Décret nº 80-630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements

des agents de l'Etat

(/u les Procès-verbaux de la Commission Administrative et Paritaire d'avancemont marie & Brazzaville, le 16 Décembre 1981;

DECRETE:

Article 1er - Sont inscrits au tableau d'avencement au titre de l'année 1981 les fonctionnaires des cadres de la catégorie L hiérarchie I des Services de l'Information, dont dont les noms suivent :

.../...

D.F.P.

D.C.F.

CATEGORIE A HIERARCHIE I

A - ADMINISTRATEURS

R.T.C.
R.T.C.
R.T.C.
à 2 ans
Présidence
à 2 ans
U.J.S.C.
à 2 ans
D.P.P.I.
D.P.P.I.
à 2 ans
A.C.I.
MWETI
D.P.P.I.

B - INGENIEURS

Pour le 2è échelon	à 2 ans
LOUNIANGOU Lovy Salom	R.T.C.
Pour le 3è échelon	à 2 ans
BOUTSIELE-MAVOUNIA Ansolmo	R.T.C.
NKOUA Stophy Richard	R.T.C.
Pour le 4è échelon	à 2 ans
AHOUE Joan	R.T.C.



Pour lo 6è échelon

à 2 ans

ONDONGO-KOGO Antoine

R.T.C.

Article 2. Le présent Décret qui sora enregistré , publié au JORDE et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzavillo, 10

2 Juin 1982

Pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernoment

Lo Ministre de l'Information et des Postos et Tolecommunications

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Commandant Florent MTSIBA.

AMPLIATIONS :

JCRPC 1

MININFO/PT 2

DAAF/SGP 6

DCTFP 6

I 2

D.C.F. 2

U.J.S.C. 1

A.C.I. 1

MWETI
R.T.C
PRESIDENCE

 Lo Ministro des Finances

ITIHI OSSETCUMBA LEKCUNDZCU.

Le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale

Bornard / COMBO MATSIONA .-